



**HAL**  
open science

## Analyse comparée de la pratique du football par les femmes en France et au Québec

Cassandre Rivrais, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Guillaume Bodet

► **To cite this version:**

Cassandre Rivrais, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Guillaume Bodet. Analyse comparée de la pratique du football par les femmes en France et au Québec. Géographie et cultures, 2024, 120-121, pp.245-263. 10.4000/11tj8 . hal-04611517

**HAL Id: hal-04611517**

**<https://hal.science/hal-04611517v1>**

Submitted on 15 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Analyse comparée de la pratique du football par les femmes en France et au Québec

*Comparative analysis of soccer practice by women in France and Quebec*

Cassandra Rivrais, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Guillaume Bodet

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/gc/20890>

DOI : 10.4000/11tj8

ISSN : 2267-6759

### Éditeur

L'Harmattan

### Édition imprimée

Date de publication : 10 juin 2024

Pagination : 245-263

ISSN : 1165-0354

Ce document vous est fourni par Université Claude Bernard Lyon 1



### Référence électronique

Cassandra Rivrais, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Guillaume Bodet, « Analyse comparée de la pratique du football par les femmes en France et au Québec », *Géographie et cultures* [En ligne], 120-121 | 2024, mis en ligne le 11 juin 2024, consulté le 11 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/gc/20890> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11tj8>

---

Ce document a été généré automatiquement le 26 juin 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Analyse comparée de la pratique du football par les femmes en France et au Québec

*Comparative analysis of soccer practice by women in France and Quebec*

**Cassandra Rivrais, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Guillaume Bodet**

---

- 1 Le football est le sport le plus regardé et le plus pratiqué dans le monde. Si cette pratique est quantitativement dominée par les hommes, elle est néanmoins de plus en plus investie par les femmes (Pfister et Pope, 2018). L'enquête *Big Count 2006*, menée par la FIFA, montre qu'en 2006, 4 % de la population mondiale joue au football (Courtin, 2010), soit 265 millions de pratiquant·es dont 26 millions de femmes<sup>1</sup>. En 2010, la FIFA dénombrait plus de 30 millions de joueuses (Pfister et Pope, 2018), avec une augmentation de 15 % du nombre de licenciées en 4 ans. Pour autant, cette pratique est inégalement répartie. C'est sur le continent asiatique et sur le continent européen que le plus grand nombre de joueur/ses est recensé, toutefois, les femmes représentent 6 % de la part des licenciées en Asie et 10 % en Europe, tandis que sur le continent américain, les femmes représentent 23 % des licenciées. Les femmes ont été, historiquement et universellement, dominées par des organisations footballistiques qui, à défaut de les exclure, ont marginalisé leur présence, leur performance et leurs possibilités de développement. En fonction des pays, les temporalités d'intégration et surtout de développement de la pratique des femmes varient : au début des années 1970 en Norvège et aux États-Unis, au milieu des années 1980 en Chine, à partir de 1990 en Angleterre... Encore aujourd'hui, les conditions d'intégration, de traitement et de reconnaissance des footballeuses varient grandement d'un pays à l'autre. Par exemple, les joueuses de plusieurs sélections (États-Unis, Jamaïque, Angleterre...) se sont révoltées contre leur fédération pour obtenir les mêmes salaires que leurs homologues masculins en équipe nationale (Archer et Prange, 2019), mais la plupart des pays appliquent des paiements différenciés entre les hommes et les femmes. Néanmoins, les études comparatistes dans le champ du football manquent. Si les travaux d'Audrey Gozillon (2017) ou de Marie-Stéphanie Abouna et Pascal Bourgeois (2021) permettent à

une échelle macro d'avoir une approche comparée des phénomènes d'institutionnalisation et de féminisation dans différents pays, aucune approche comparée ne se concentre sur les conditions de pratique à une échelle micro. Cette contribution vise à compenser cette lacune à partir d'une approche comparée de l'histoire du football pratiqué par les femmes dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) en France et dans la province du Québec au Canada en s'intéressant aux influences de la géographie et de la culture sur la construction d'un espace footballistique. Nous nous demandons dans quelle mesure un système sportif est influencé par l'organisation géographique du territoire ? Est-ce qu'au sein de ces systèmes sportifs les hommes et les femmes sont incluses de manière égalitaire ? Est-ce qu'en fonction des sports pratiqués les espaces sportifs sont construits différemment ?

- 2 À travers l'enjeu du football et grâce aux exemples français et québécois, nous cherchons à étudier comment les pratiques sportives des femmes varient en fonction des contextes culturels et géographiques dans lesquelles elles évoluent. Le choix de la province du Québec et d'une région où la pratique est fortement développée en France s'avère pertinent quand nous l'envisageons comme un ressort explicatif. Au sens d'Anne Revillard (2007), il s'agit de choisir deux systèmes « les plus similaires » mais tout de même contrastés afin d'analyser l'impact que peuvent avoir les variables qui diffèrent. Choisir des territoires où les systèmes sont « les plus similaires » permet de « *minimiser les facteurs explicatifs possibles des différences constatées entre eux* » (Revillard, 2007, p. 46). Bien que le Québec ne soit pas un état souverain, cette province est la seule du pays à être majoritairement francophone, elle possède une culture et un univers symbolique singulier (Garneau, 2006). Cette culture tend à la distinguer des autres provinces canadiennes, alors davantage tournées vers une culture et un fonctionnement politique néolibéral étasunien (Dufour, 2005). Par ailleurs, la France et le Québec sont deux sociétés de tradition démocratique depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, mais au sein desquelles les femmes ont longtemps été éloignées des prises de décisions (Giraud, 2005). Cette culture commune se distingue néanmoins quelque peu sur le plan sportif (Markovits et Hellerman, 2003), dans la mesure où le sport national en France est le football (Dietschy, 2010) tandis qu'au Québec, il s'agit du hockey sur glace (Poupart, 1999). Le hockey a été fortement investi par les hommes (Légaré, 2005) et les femmes qui souhaitent s'investir dans cette pratique font face à une multitude d'obstacles (Lorrain, 2018). Aucun sport ne reçoit autant d'attention que le hockey au Québec (Marier, 2019), ce qui peut tendre à invisibiliser d'autres pratiques, comme le football. En outre, les stratégies d'organisation et de développement de la pratique du football se distinguent. Le Canada a une approche ascendante, c'est-à-dire que les initiatives sont développées localement avant d'être prises en charge au niveau provincial, puis fédéral concernant le haut niveau (Harvey et Thibault, 2017), tandis que le développement en France est « interventionniste » puis décentralisé dans les territoires (les ligues, les comités) sur la base de décisions structurelles prises à l'échelle des fédérations avant d'être appliquées au niveau régional et départemental (Callède, 2000).
- 3 Cette contribution est issue d'un travail de thèse ancré dans le champ de la sociologie interactionniste et des études sur le genre. À travers 48 entretiens avec des joueuses (25 en France et 23 au Québec), 5 entretiens avec des dirigeant·es québécois·es et un mois de participation observante au Québec, l'objectif était de saisir les interactions qu'entretiennent les joueuses dans leurs différentes sphères sociales et qui influencent l'évolution de leur carrière. En considérant la carrière comme un processus au sens de

Hughes (1937), l'objectif était d'étudier à la fois les dimensions objectives (l'évolution des statuts, des positions) et subjectives (la façon dont chaque joueuse perçoit et interprète son évolution) d'une carrière. Cette approche était également diachronique et synchronique (Dubar et Nicourd, 2017 ; Forté, 2006) dans la mesure où l'influence de chaque sphère sociale sur la carrière a été prise en compte, ainsi que l'influence des différentes étapes par lesquelles passent les joueuses. En croisant cette approche sociologique aux études féministes matérialistes (Guillaumin, 1978 ; Kergoat, 2011), il s'agissait de s'intéresser aux conditions matérielles dans lesquelles les joueuses évoluent, et à la façon dont celles-ci peuvent influencer l'évolution de la carrière de chaque joueuse. Cette contribution permet une courte présentation de l'histoire de la pratique du football par les femmes en France et au Québec, puis une explication des modalités d'organisation du football dans les deux pays et l'influence de ces systèmes culturels de pratique sportive sur les géographies sportives. Notre échelle d'observation sera double, d'une part au niveau macro en s'intéressant à la géographie des pays et d'autre part au niveau micro à travers une illustration centrée sur l'usage des vestiaires sportifs.

## Historique comparé du football des femmes en France et au Canada

### Les prémices d'une pratique des femmes dans un sport « d'hommes » (1914–1970)

- 4 En France comme au Canada, les femmes jouent depuis plus de cent ans au football bien qu'elles n'aient été reconnues et encadrées que très récemment. La période de la Grande Guerre est dans les deux cas structurante de l'émergence de leur pratique. Toutefois, les prémices prometteuses de cette pratique sont rapidement mises à mal.
- 5 En France, si des rencontres internationales de football pour les femmes sont organisées et connaissent un franc succès (25 000 spectateur/trices sont réunies en octobre 1920 pour supporter une sélection de l'équipe de France jouant à Paris), plusieurs facteurs contrariants freinent cet essor (Prudhomme-Poncet, 2002), notamment l'arrivée du régime de Vichy qui interdit formellement la pratique du football par les femmes. Tandis que la pratique des hommes se professionnalise (Dietschy, 2010 ; Mourat, 2006), celle des femmes est totalement empêchée. La situation est semblable au Canada. La période de l'Entre-deux-guerres en Amérique du Nord est considérée comme « l'âge d'or » de la pratique du football par les hommes (Markovits et Hellerman, 2003). Plusieurs clubs sont créés, un peu partout dans le pays, mais aucun n'accueille la pratique des femmes (Ann Hall, 2003).
- 6 Après la Seconde Guerre mondiale, en France, les politiques sanitaires et éducatives mises en place sous la présidence de Vincent Auriol visent à régénérer une France mutilée (Attali et al., 2013). Si la pratique d'une activité physique est valorisée pour toutes les femmes, celle-ci doit avant tout favoriser le développement de qualités dites « féminines » telles que la souplesse et la grâce et favoriser des maternités faciles (Terret, 2007). Au Canada, bien que la vague d'immigration ayant lieu après la Seconde Guerre mondiale offre au pays de nouveaux joueurs européens talentueux, le football n'est pas considéré comme un « jeu canadien » (Hall, 2003) et ce, pas plus pour les hommes que pour les femmes. À l'aube des années 1970, en France comme au Canada, la

pratique du football des femmes n'est pas officiellement reconnue par les institutions bien que présente dans quelques pratiques informelles.

## Une période d'institutionnalisation distincte entre la France et le Canada (1970-2010)

- 7 À partir des années 1970, les modalités de développement du football des femmes diffèrent nettement entre les deux pays. Au Canada, le football devient un « sport de choix », c'est-à-dire que les parents encouragent leurs enfants, fille ou garçon, à investir la pratique du football (Ann Hall, 2003). À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la progression des femmes pratiquant le football au Canada est forte quantitativement, mais les principales difficultés résident dans l'accès au haut niveau compte tenu de l'absence de ligue nationale jusqu'en 1995 (Ann Hall, 2003). En France, les temporalités et modalités de développement sont bien différentes et sous l'influence d'une politique fédérale limitant ou marginalisant la pratique des femmes avec des règles adaptées (Breuil, 2007) : temps de match diminués, ballon plus léger, début de la pratique à 11 ans (contre 5 ans pour les hommes), limitation à 2 catégories (« junior » avant 14 ans puis « adulte » ensuite). Intégrées au sein de la fédération, mais contrôlées et invisibilisées, les footballeuses françaises demeurent des « sous-produits » du mouvement sportif français (Terret, 2007). Il faut attendre 1998 pour que l'entraîneur des bleus, Aymé Jacquet, aux côtés de la ministre en charge des sports, Marie-George Buffet, prenne position en faveur d'un soutien à la pratique des femmes via une politique structurelle sans précédent : création de sport-études de football *féminin* (1998), création des pôles de formation, développement de contrats fédéraux en 2009, processus de détection de joueuses sur le territoire... (Fortems, 2014). Le message est néanmoins quelque peu brouillé par le maintien d'une politique « différentialiste » au sein de la FFF, faisant fonctionner le genre comme « un capital de conformité » (Menesson, 2012).

## De 2011 à aujourd'hui : grandeur et stagnation ? État des lieux de la pratique dans les deux pays

- 8 En France, la saison 2011-2012 marque un tournant significatif quant à la croissance de la pratique du football par les femmes et la médiatisation des footballeuses (Lapeyroux, 2021). Dans le même temps, l'équipe nationale des hommes perd en popularité suite à l'attitude des joueurs lors de la Coupe du Monde 2010 (Kaciaf et Lagneau, 2013). Le parcours sportif des femmes<sup>2</sup> contraste avec les défaites et les « scandales » des bleus. Par ailleurs, le changement passe également par les politiques de Brigitte Henriques, secrétaire générale puis vice-présidente de la FFF, en faveur des femmes (Martin, 2017) et par celles des deux ministres en charge des sports à partir de 2012, Valérie Fourneyron et Najat Vallaud-Belkacem, qui renforcent les obligations des fédérations en matière d'égalité femmes/hommes dans le sport (Ottogalli-Mazzacavallo, 2018 ; Caprais, 2020). Entre la saison 2011-2012 et la saison 2016-2017, la part des femmes parmi les licenciées est passée de 4,6 % à près de 8 %, et « cette accélération semble correspondre, dans sa temporalité, à la mise en place du plan fédéral de féminisation » (Martin, 2017), ce qui constitue les signes d'une conjoncture culturelle plus propice sans être néanmoins idéale.

- 9 Au Canada en revanche, malgré un nombre de joueuses (40 % des licenciées) et un vivier de jeunes conséquent, le football des femmes a mis du temps à se faire reconnaître au rang international du fait de l'absence d'une politique en faveur du haut niveau. Au-delà des universités où les conditions de pratique permettent aux joueuses d'avoir un entraînement rigoureux s'approchant du haut niveau, aucune structure ni aucune institution ne permettent la création d'un championnat national compétitif. Le football des femmes est négligé du fait d'une culture non moins hostile aux femmes (en particulier) qu'au football (en général) qui, contrairement au hockey sur glace, n'est pas un symbole identitaire fort pour ce pays (Lorrain, 2018). Or, Gertrude Pfister et Stacey Pope (2018) montrent que la survie de la pratique des femmes dépend de celle des hommes. L'importance accordée aux hommes n'est bien sûr pas suffisante, comme le montre le cas de la France, mais sans la légitimité d'une pratique qui passe avant tout pour les hommes, la pratique des femmes ne peut exister (Pfister et Pope, 2018). Ainsi, la culture sportive canadienne (et l'absence de légitimité accordée au football) impacte doublement la pratique des femmes : d'une part en leur facilitant l'accès à cet espace non considéré comme un bastion de masculinité, mais d'autre part en limitant leur chance de pouvoir y exceller du fait de l'absence de structures, de moyens et de médiatisation.
- 10 Le développement de la pratique du football par les femmes en France et au Québec permet d'illustrer la question culturelle des rapports femmes/hommes qui se joue dans les deux pays. Si en France la culture patriarcale s'incarne dans et par le football (Ottogalli-Mazzacavallo et al., 2021), au Québec, celle-ci se reproduit davantage dans le hockey (Lorrain, 2018).

## Deux systèmes organisationnels distincts

- 11 Au-delà des chronologies et représentations vis-à-vis du football se manifestent également des distinctions dans les modalités organisationnelles des cultures sportives.

### Le Québec et l'initiative locale : un système ascendant d'organisation du sport

- 12 Le sport au Canada et au Québec est marqué par une gouvernance à plusieurs niveaux et par des relations intergouvernementales entre l'État et les provinces : « *le Canada est une fédération composée d'un gouvernement fédéral, de dix provinces et de trois territoires. Dans la logique fédérale classique, ces deux ordres de gouvernements ne sont pas hiérarchisés* » (Fournier, 2009, p. 47). Les relations sont dites verticales, entre l'État et les provinces, et horizontales, entre les provinces (Harvey et Thibault, 2017). Les relations intergouvernementales (État-provinces) peuvent prendre deux formes : le fédéralisme concurrentiel où chaque niveau de gouvernement lutte pour conserver ses prérogatives juridictionnelles ou/et le fédéralisme collaboratif où les différents niveaux de gouvernement négocient leurs rôles respectifs de chacun sur un thème donné ou en matière de politique générale (Harvey, 2017). Dans le cadre d'une gouvernance à plusieurs niveaux, ce n'est pas l'État qui gère tout, mais celui-ci est décentralisé (Kooiman, 1993). Depuis les années 1980, cette multi-gouvernance et les choix politiques de chaque institution ont amené le Québec à renforcer un fonctionnement du sport libéral et néo-corporatiste (Harvey et Thibault, 2019). Dès la fin des années

1980, l'État fédéral a mis en place d'importantes coupes budgétaires entraînant une marchandisation du sport (Beamish, 1988) tout en promouvant le sport de haut niveau afin de souligner le nationalisme canadien. Ces actions ont favorisé la recherche de financements privés par les sportif/ves de haut nival afin de favoriser leur progression. De ce fait, le sport canadien à haut niveau devient un produit de consommation, permettant aux personnes les plus aisées, et très majoritairement des hommes, d'acquérir des franchises<sup>3</sup> et ainsi de devenir propriétaire d'une ligue sportive (Beamish, 1988). Les propriétaires décident alors de tout : la médiatisation, la vente des biens et des services, la façon dont la ligue sera représentée, etc. : ils ont le monopole. Les spectateur/trices, les diffuseur/ses et les joueur/ses subissent cette situation économique, qui entraîne de fortes disparités. Cette libéralisation de l'organisation sportive est présente à haut niveau, à travers les différentes franchises, mais elle se retrouve également au niveau amateur, où les sports sont également organisés en ligues privées<sup>4</sup>. Au Québec, hors du système scolaire, deux modèles de pratique s'offrent aux joueuses (figure 1) :

« Il y a la ligue fédérée A, AA, AAA. Puis il y a plein de ligues privées, qui elles ne sont pas fédérées, donc ça, c'est tout simplement des ligues qui opèrent de façon indépendante, il n'y a pas vraiment de niveau clair... Une ligue peut-être très forte, mais ce n'est pas vraiment encadré, chaque ligue fait un peu ce qu'elle veut, et à ce moment-là, on inscrit nos équipes dans ces ligues-là aussi. » (Extrait d'entretien avec Tim, Québec, président d'un club de football de Montréal).

- 13 Il existe donc d'une part des ligues fédérées (non mixtes) où les championnats se déroulent entre mai et septembre avec un système de montées/descentes pour hiérarchiser les équipes et, d'autre part, des ligues privées (mixtes ou non mixtes) composées de plusieurs championnats qui se jouent différents soirs de la semaine.

Figure 1 – Exemple de l'organisation d'une saison estivale (2022) par Soccer Québec et une ligue privée (LASM)



- 14 Les ligues gérées par Soccer Québec fonctionnent sur un système de montées-descentes : le AAA étant le niveau le plus élevé et le A le niveau le moins élevé. Ces niveaux (A-AA-AAA) ne fonctionnent pas à l'échelle de la province, mais sont créés en



fonction des secteurs géographiques. Ainsi, pour les femmes, à l'échelle de la province il n'existe aucun championnat.

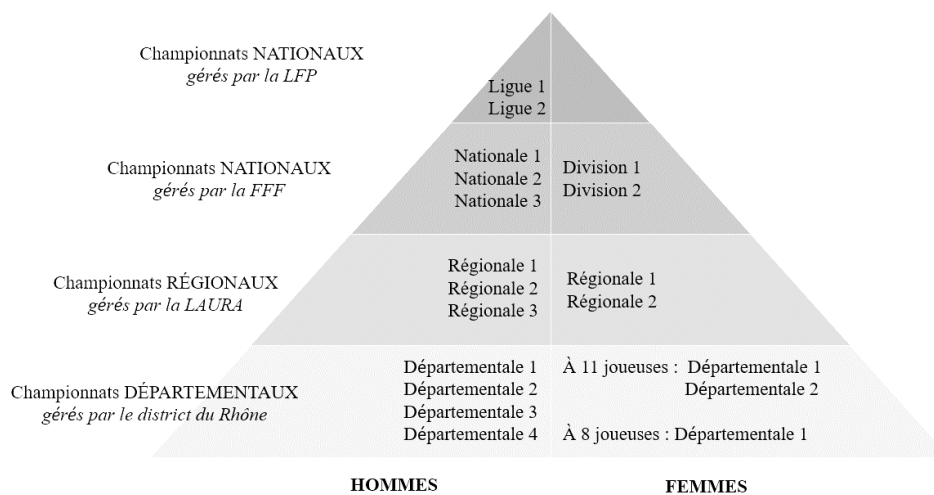
- 15 Dans les ligues privées, une équipe s'inscrit dans un championnat et joue le même soir chaque semaine, au même endroit et à la même heure. À la fin du championnat (généralement au bout de 3 mois), un système de play-off est organisé entre les 4 premières équipes, afin de déterminer l'équipe victorieuse. Dans ces ligues privées, en début de saison chaque équipe s'inscrit et auto-juge son niveau afin de s'inscrire dans le championnat correspondant à son niveau. Ces ligues privées ne sont donc pas gérées par la fédération de Soccer Québec, mais sont mises en place par des individus qui louent des terrains et organisent les championnats. En moyenne, le coût pour jouer dans ces ligues privées (soit un match d'une heure par semaine) est de 200 \$ (pour les 3 mois de compétition). Ce coût comprend les droits d'inscription, l'accès aux terrains pour le match (au sens large, cela comprend l'accès au parking, aux toilettes et aux vestiaires) et la rémunération de l'arbitre.
- 16 La répartition des joueur/ses entre la pratique en club (affilié à Soccer Québec) et la pratique dans des ligues privées n'est pas référencée officiellement. De ce fait, aucune donnée chiffrée ne peut venir illustrer cette répartition. Toutefois, une grande partie des enquêtées jouent dans les deux systèmes. En effet, le système de clubs gérés par Soccer Québec se veut plus compétitif, mais est organisé uniquement durant la saison estivale. Par conséquent, lorsque cette saison est finie, de nombreuses joueuses rejoignent une équipe dans une ligue privée. Qui plus est, ces équipes sont auto-crées et auto-gérées, ce sont souvent des amies qui évoluent entre elles/eux. Ces deux systèmes offrent une pratique différente : l'une est cadrée en club par un·e entraîneur·e, l'autre est plus libre, ponctuelle (un soir par semaine) et souvent se pratique entre amies.
- 17 Cette organisation « *bottom-up* » (Black, 2017) diverge avec la manière dont le sport et plus particulièrement le football s'organise traditionnellement en France. L'organisation sportive française s'apparente davantage à une organisation « *top down* » (Black, 2017) dans la mesure où les initiatives et politiques sont descendantes sont prises par le ministère et/ou les fédérations, qui les appliquent à leurs organes décentralisés, arrivant ainsi jusqu'aux individus.

## La France, un système descendant d'organisation du sport

- 18 Le système français d'organisation du sport peut être reconnu comme un système mixte dans la mesure où le domaine de compétences relatif au sport est partagé entre la puissance publique et le mouvement sportif (c'est-à-dire les fédérations sportives, des associations de droit privé) (Legrand, 2010). Dans ce cadre, l'État, représenté par le ministère en charge des sports, fixe les grands objectifs, le cadre juridique et veille au respect de l'intérêt général tandis que les fédérations sportives, dont la plupart sont investies d'une mission de service public dès l'instant où l'État leur confère un agrément ministériel (Viollet, 2018), gèrent l'organisation de la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives. Le pouvoir de l'État comme celui des Fédérations Sportives Nationales (FSN) est également décentralisé via des ligues régionales et des districts départementaux. Chaque organe décentralisé a des objectifs et des rôles définis qui lui sont propres, mais dont l'objectif commun est d'organiser le fonctionnement dit pyramidal du sport (Bayeux, 2008, 2013). Dans le cadre du football,

les championnats sont organisés par niveau d'excellence et de géographie : il y a d'abord les championnats locaux, puis les championnats régionaux, suivis des championnats nationaux amateurs, puis, uniquement pour les hommes<sup>5</sup>, des championnats nationaux professionnels et des Coupes d'Europe des clubs (Bourg et Gouguet, 2012)<sup>6</sup>. Chaque niveau est géré par une instance différente (les championnats locaux, dits départementaux, sont gérés par le district, les championnats régionaux par la ligue et les championnats nationaux amateurs par la fédération). En fin de saison, les meilleures équipes accèdent aux championnats de niveau supérieur, tandis que les équipes ayant fini aux dernières positions de leur championnat sont reléguées au niveau inférieur (figure 2).

Figure 2 – Représentation pyramidale de l'organisation de la pratique du football en France et notamment dans la ligue AURA



- 19 Au Québec, l'initiative individuelle est facilitée par le système de ligue privée, plus accessible que le système pyramidal français. Dans les grandes villes, la densité de population permet la création d'une multitude d'équipes, qui s'affrontent alors sur des temps courts. L'offre de ligues privées est bien plus importante dans les villes principales de la province (Montréal, Québec).
- 20 En France, le système privé et le système fédéral non affinitaire offrent des pratiques similaires, mais sont mineurs comparativement au système fédéral. Ces différentes organisations influencent la façon de pratiquer des joueuses : au Québec, elles évoluent dans différentes équipes, elles ont donc une pluralité de coéquipier-es, connaissent différentes formes de pratiques (mixte, non mixte ; à 7 ou à 11) qui sont plus ou moins compétitives. En France, les joueuses appartiennent généralement à une équipe qui fait partie d'un club, elles jouent toute l'année avec cette même équipe, s'entraînent au même endroit et jouent également leur match le week-end dans le même lieu. Elles sont donc amenées à passer beaucoup de temps dans un même espace, avec un cercle restreint de joueuses et d'entraîneur-es.
- 21 Dans la dernière partie de cet article, qui revient sur l'étude de l'utilisation du vestiaire, la focale sera mise sur ces ligues privées au Québec et sur le système fédéral en France. L'usage de l'espace du vestiaire dans les ligues de Soccer Québec et/ou dans l'espace universitaire ne sera pas développé.

## Les effets de cultures sportives distinctes sur l'espace « à côté » du terrain : le cas du vestiaire

- 22 Le vestiaire représente ce lieu où les sportif/ves déposent les vêtements de la ville pour *investir* ceux de l'activité sportive avant d'entrer dans l'arène. Le vestiaire est conçu comme le lieu où s'opère la transformation des corps civils en corps sportifs. Derrière l'illusion d'universalité de cet espace se joue des appropriations et des usages différenciés de part et d'autre de l'Atlantique.
- 23 En France, la plupart des joueuses enquêtées nées entre les années 1975 et 2000 a commencé à pratiquer dans des équipes mixtes. Cette mixité est souvent fortement déséquilibrée dans le ratio fille/garçon dans la mesure où dans une équipe, les filles sont rares, pour ne pas dire seules. Les filles sont en fait souvent « LA » fille de l'équipe. Lors de l'accès au vestiaire se joue un dilemme : comment intégrer cet espace dévolu à l'équipe tout en y respectant les principes exigés par la pudeur, à savoir la séparation des corps de filles et de garçons ? La question n'est que scientifique, car dans les faits, les joueuses évoluant en équipe mixte sont régulièrement « mises à part » : là où les filles de l'équipe se débrouillent pour trouver un endroit où se changer (l'arrière de la voiture, le vestiaire des arbitres, les toilettes du complexe sportif...). Les joueuses sont amenées à développer différentes stratégies d'adaptation<sup>7</sup>, sans pour autant avoir un regard critique vis-à-vis de ce qui constitue une inégalité d'accès à l'espace sportif :
- « On faisait du bricolage (rires), on s'arrangeait. On faisait la causerie ensemble dans le vestiaire, puis j'allais dans le vestiaire des arbitres pour me changer, puis après les arbitres allaient se changer quand j'avais fini. »* (Entretien avec Manon, France)
- 24 Pourtant, le passage au vestiaire n'est pas anodin et représente plus qu'un moment de changement de vêtements, il est aussi le lieu où les joueur/ses se préparent à faire corps (symboliquement par l'habit) avec la communauté et avec l'équipe. Dans le vestiaire se déroulent de multiples échanges et interactions formelles et informelles entre joueur/ses, mais aussi avec les dirigeant·es (Héas et al., 2004). Les joueuses enquêtées ayant évolué en mixité témoignent d'une « ambiance » de laquelle elles ont été écartées pendant plusieurs années. Marion, par exemple, après 10 ans de football en mixité, découvre cet espace de sociabilité où l'on débriefe, où l'on rigole, où l'on profite des conseils des plus aguerries, où l'on se voit invitée à l'apéro du soir, où l'on partage des secrets, des rites d'intégration (Saouter, 2000), et où se joue un renforcement de l'identité de genre (Drivet et al. 2019 ; Le Cloirec, 2020). Dans notre étude, le vestiaire est également décrit comme un lieu important de sociabilité sportive (Rasera, 2022) où l'équipe se soude et fait corps :
- « Je pense que les meilleurs moments, ça reste les après-matches, tu sais tous ces moments dans les vestiaires où il y a de la musique, où ça chante, où ça danse, où tu es fatiguée, mais tu es dans une euphorie ! [...] C'est communicatif. »* (Entretien avec Siham, France)
- 25 Au-delà de la joie du terrain de sport, la sociabilité du vestiaire permet un autre partage des émotions sportives :
- « On est contentes quand on gagne, et on rigole ensemble, et après dans le vestiaire on fait la fête, mais aussi après quand on va pas bien, on peut en parler ensemble et je m'en rends compte qu'elles sont aussi là pour m'aider et pour avancer ensemble. »* (Jade, France)
- 26 En France, l'équipe de football est un cercle social au sein duquel se jouent et se déjouent des relations amicales, notamment dans cet espace d'intimité et de secrets

qu'est le vestiaire. Celui-ci est le lieu où se prépare le match, où se célèbre la victoire et où se réconfortent les vaincu-es.

- 27 L'usage semble différent au Québec. Dans notre étude, les footballeuses qui évoluent dans des ligues privées témoignent d'un faible investissement de l'espace du vestiaire. Souvent absent des récits, serait-il moins l'objet de rituels de sociabilité qu'en France ? À l'occasion d'une des premières observations participantes sur mon terrain d'enquête (deux équipes appartenant à des ligues privées), je note :

*« Je suis arrivée un peu en avance et déjà en tenue, je voyais où était situé le terrain, mais je ne savais pas comment allait se passer l'accès aux vestiaires [...]. Toutes les joueuses sont arrivées changées ou se sont changées sur le bord du terrain. »* (Extrait de mon carnet de bord, terrain du Père-Marquette, Montréal, le 20/10/2021)

- 28 Ce (non) usage du vestiaire se répéta lors des différents entraînements auquel je participais. Il s'explique sans doute par la configuration « ponctuelle » et « opportune » de l'équipe évoluant en ligues privées où la pratique se fait pendant, au maximum, trois mois et n'est pas forcément amenée à être reproduite la saison suivante. Les joueur/ses ne s'approprient pas de la même manière ce lieu qui appartient à tous/tes et qui n'est pas comme dans un club en France « le nôtre ». L'équipe est plus opportuniste que communautaire. Les équipes n'ont pas nécessairement de tenue marquant l'appartenance à un club (nom de l'équipe, logo, etc.), et se voient attribuer une couleur comme signe de reconnaissance fonctionnelle lors du match. Par conséquent, dans ces ligues privées, la plupart des joueuses arrivent déjà changées :

*« Tim m'a appelée pour me dire que je pourrais faire deux matchs ce soir avec deux équipes différentes de son club qui sont inscrites dans deux ligues différentes, mais qui jouent au même endroit. Il m'a dit de venir avec un maillot blanc. »* (Extrait de mon carnet de bord, Montréal, le 02/11/2021)

- 29 L'organisation sportive proposée permet davantage d'inclusion dans la pratique. Les joueuses arrivent avec leur maillot et enchaînent les matchs sans passer par le vestiaire. La composition de l'équipe – mixte dans cette situation – se fait sur le banc de touche. A la fin du match, tout le monde enfile un jogging, sans douches. Personne n'est passé par le vestiaire. Lors d'une autre rencontre, avec une autre équipe, Vanessa me transmet un maillot :

*« Vanessa a montré tous les maillots qu'elle avait et elle m'a donné le mien pour rejoindre l'équipe qu'elle monte avec son frère. »* (Extrait de mon carnet de bord, dîner chez Vanessa, Montréal, le 31/10/2021 »)

- 30 Le jour du match (15 jours plus tard), toutes les joueuses sont venues changées, elles ont simplement chaussé leurs crampons sur le bord du terrain. Certains hommes de l'équipe, eux, sont passés par le vestiaire. Une situation similaire est observée dans une autre équipe mixte. Plusieurs hommes de l'équipe se retrouvent dans le vestiaire avant le match, partageant des moments conviviaux, semblables à ceux décrits par les joueuses en France, mais sans les femmes de l'équipe :

*« Dans le vestiaire, les hommes parlent de leur alimentation avant l'entraînement et de leur journée de boulot. Ils sont quatre et ont investi chacun un banc, ils occupent l'entièreté de l'espace, mais il y a encore de la place. »* (Extrait de mon carnet de bord, Stade de soccer de Montréal, Montréal, le 09/11/2021 »)

- 31 Si l'espace du vestiaire sportif est indéniablement genré (Cloirec, 2018 ; Héas et al., 2004) en France comme au Québec (Rivrais, 2022), les usages sont également impactés par les cultures sportives. En France, les joueuses ayant évolué en mixité avant l'âge de 15 ans ont souvent connu une forme d'exclusion du vestiaire, cet espace où se jouent de

nombreux rites entre coéquipier-es, où l'équipe développe une forme d'intimité et où les personnes extérieures ne peuvent pas pénétrer. Ainsi, quand elles évoluent en non-mixité elles (ré)investissent un espace à elles, duquel elles ont pu être écartées, et profitent de cet endroit dans lequel leur accès n'a pas toujours été de soi. Faire partie du vestiaire est donc primordial. En outre, elles font partie d'une équipe qui elle-même appartient à un club. Rares sont les footballeuses jouant dans plusieurs équipes et institutionnellement, elles ne peuvent pas être licenciées dans plusieurs équipes ou plusieurs clubs d'une même discipline. Elles jouent ensemble sur un temps assez long (la saison de septembre à mai) dans l'objectif de maintenir ou faire progresser leur équipe dans la hiérarchie des niveaux sportifs institutionnalisés. Cette organisation intervient sur le sentiment et les rites d'appartenance à une communauté. Plusieurs fois par semaine (entraînements et matchs), les joueuses se retrouvent dans les mêmes endroits (celui du club), dans lesquels elles expérimentent des routines : se changer dans le vestiaire, jouer sur le même terrain, prendre la douche, participer à la collation d'après-match, etc. Au Québec, l'organisation de la pratique du football par système de ligues privées, dans des espaces privés, modifie le rapport à la pratique et ses espaces, limitant l'appropriation de ces lieux par les joueur/ses. Potentiellement membres de plusieurs équipes (tant qu'elles ne jouent pas dans deux équipes du même championnat), les footballeuses se côtoient surtout pour le match, elles fréquentent différents terrains de jeu, arrivent déjà changées, car elles conservent leur tenue. Enfin, contrairement aux joueuses en France, les joueuses au Québec ont rarement connu des saisons étant jeunes en équipes mixtes et donc n'ont pas été confrontées à la difficulté d'intégrer un vestiaire. En ne ressentant pas ce sentiment d'exclusion, il est peut-être moins primordial pour elles de développer une forte sociabilité au sein du vestiaire comme le font beaucoup de joueuses en France. Tous ces éléments amènent les joueuses à se concentrer surtout sur la pratique qui se décline dans l'ici et maintenant de l'espace du terrain et limite le développement d'un « esprit club » et des sociabilités associées.

32 \*\*\*\*\*

33 En s'intéressant aux systèmes sportifs français et québécois, cette enquête permet de souligner les causes et conséquences de systèmes politiques distincts afin d'expliquer les différences culturelles des organisations sportives (*bottom-up* versus *top down*). L'organisation de la pratique du football sur chaque territoire est influencée par son histoire, sa culture, mais aussi sa géographie. La densité de population est plus forte en France qu'au Québec et permet l'organisation de championnats à l'échelle régionale et nationale, ce qui n'est pas le cas outre-Atlantique. La géographie à l'échelle macro, liée à un système d'organisation libéral, influence alors les pratiques : les championnats s'organisent au sein d'une ville, dans différents espaces privés, où les joueur/ses « consomment » une pratique occasionnelle sans investir un espace qu'ils représentent. Cet espace est donc plus difficile à s'approprier. Par conséquent, le lieu symbolique du vestiaire ne revêt pas les mêmes enjeux. Au Québec, peu investi et fréquenté par les joueur/ses, cet espace s'apparente à un lieu annexe. *A contrario*, en France, les joueuses le décrivent comme un espace clé parce que difficile d'accès et souvent réservé aux hommes. Si les témoignages de cette enquête présente le vestiaire comme un lieu de joie, d'échanges et de partages, il n'en reste pas moins un espace violent et excluant (Cloirec, 2020). Si le vestiaire renforce les instants de sociabilité, il est également empreint d'une certaine culture, « la culture du vestiaire » (Rasera, 2022)

où peuvent se dérouler des pratiques discriminantes (bizutage, humiliation, chambrage...). C'est également un lieu où peuvent être renforcées les normes de genre (Cloirec, 2020) et de fait entraîner la stigmatisation des joueur/ses déviant-es à l'ordre de genre. Ainsi, un modèle d'usage ne semble donc pas nécessairement préférable à l'autre : si les joueuses au Québec semblent, plus facilement, se priver de cette « sociabilité de vestiaire », l'usage ritualisé du vestiaire pour les joueuses en France vient exacerber la dimension discriminante du football en France.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ABOUNA Marie-Stéphanie, BOURGEOIS Philippe, 2021, « Mondialisation et féminisation du football : entre dynamiques globales et configurations nationales », *Staps*, n° 131, p. 103-127.
- ARCHER Alfred, PRANGE, Martine, 2019, « 'Equal play, equal pay': moral grounds for equal pay in football », *Journal of the Philosophy of Sport*, n° 46(3), p. 416-436.
- ARRONDEL Luc, DUHAUTOIS Richard, 2020, *Comme les garçons ? L'économie du football féminin*, Rue d'Ulm.
- ATTALI Mickaël, ROBENE Luc, SAINT-MARTIN Jean, TERRET Thierry, 2013, « Éducation physique et vulnérabilités de Vichy à la reconstruction (1940-1948) », in Thierry Terret (dir.), *Sport, genre et vulnérabilité au XXe siècle*, Presses universitaires de Rennes.
- BAYEUX Patrick, 2008, « Sport et collectivités territoriales », in Pierre Arnaud, Michaël Attali et Jean Saint-Martin, *Le sport en France : une approche politique, économique et sociale*, La Documentation française.
- BAYEUX Patrick, 2013, *Le fondement juridique de l'intervention des collectivités territoriales dans le domaine du sport*, Que sais-je ?, 5e éd., p. 13-24.
- BEAMISH Rob, 1988, *The political economy of professional sport*, Edward Elgar Publishing.
- BLACK David R., 2017, « The challenges of articulating 'top down' and 'bottom up' development through sport », *Third World Thematics: A TWQ Journal*, n° 2, p. 7-22.
- BOURG Jean-François, GOUGUET Jean-Jacques, 2012, « III. Les modèles d'organisation du sport professionnel », *Repères*, n° 3, p. 58-78.
- BREUIL Xavier, 2007, *Femmes, culture et politique : Histoire du football féminin en Europe de la Grande Guerre jusqu'à nos jours*, thèse, Université de Lorraine.
- CALLEDE Jean-Paul, 2000, *Les politiques sportives en France*, vol. 1, Economica.
- LE CLOIREC Morgane, 2020, « Ce qui se passe dans le vestiaire reste dans le vestiaire ? Le genre des vestiaires d'EPS au collège », *Genre Éducation Formation*, n° 4, Art. 4.
- COURTIN Nicolas, 2010, « Football et statistiques », *Afrique contemporaine*, n° 233, p. 99-99.
- DESCARRIES Francine, 2005, « Le mouvement des femmes québécois : état des lieux », *Cités*, n° 23, p. 143-154.
- DIETSCHY Paul, 2010, *Histoire du football*, Perrin.
-

- DUBAR Claude, NICOURD Sandrine, 2017, *Les biographies en sociologie*, La Découverte.
- DUFOUR Christian, 2005, « L'avenir des valeurs de type français dans le nouveau contexte mondial : regards croisés sur la France et le Québec », *Cités*, n° 23, p. 105-114.
- FORTE Lucie, 2006, « Fondements sociaux de l'engagement sportif chez les jeunes athlètes de haut niveau », *Movement Sport Sciences*, n° 59, p. 55-67.
- FORTEMS Annie, 2014, « Le football féminin face aux institutions : maltraitance et conquêtes sociales », *Mouvements*, n° 78, p. 90-94.
- FOURNIER B, 2009, *Chapitre 2. La fédération canadienne*, De Boeck Supérieur.
- GAUBERT Vincent, 2015, « Le cycle de vie d'une pratique ludo-sportive : le cas du football indoor en France », *Loisir et Société / Society and Leisure*, n° 38, p. 37-54.
- GAUBERT, Vincent, 2017, « Marquer pour égaliser : quelle place pour les femmes dans l'espace du football ? Entretien avec Brigitte Henriques, vice-présidente déléguée de la FFF », *Géographie et cultures*, n° 104, p. 137-148.
- GAZIBO Mamoudou, 2002, « La démarche comparative binaire : éléments méthodologiques à partir d'une analyse de trajectoires contrastées de démocratisation », *Revue internationale de politique comparée*, n° 9, p. 427-449.
- GIRAUD Isabelle, 2005, *Mouvements des femmes et changements des régimes genrés de représentation politique au Québec et en France (1965-2004)*, thèse, Versailles-St Quentin en Yvelines.
- GOZILLON Audrey, 2017, *Entre bancs de touche et terrains verts... Le complexe processus de féminisation du football français à l'aune de la comparaison (inter)nationale et régionale*, thèse, Artois.
- GUILLAUMIN Colette, 1978, « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1). L'appropriation des femmes », *Questions Féministes*, n° 2, p. 5-30.
- HALL Ann, 2003, « The game of choice: girls' and women's soccer in Canada », *Soccer & Society*, n° 4(2-3), p. 30-46.
- HARVEY Jean, THIBAUT Lucie, 2017, *Sport policy in Canada*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, University of Ottawa Press.
- HARVEY Jean, THIBAUT Lucie, 2019, « Politique du sport et restructuration de l'État-providence au Canada », in Jean-Pierre Augustin & Claude Sorbets, *La culture du sport au Québec*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 93-111.
- HEAS Stéphane, BODIN Dominique, AMOSSÉ Karen, KERESPAR Sophie, 2004, « Football féminin : "c'est un jeu d'hommes" », *Cahiers du Genre*, n° 36, p. 185-203.
- HUGHES Everett, 1937, « Institutional office and the person », *American Journal of Sociology*, n° 43, p. 404-413.
- KACIAF Nicolas, LAGNEAU Éric, 2013, « Du vestiaire à la une, de la une au vestiaire », *Politiques de communication*, n° 1, p. 209-240.
- KERGOAT Danièle, 2011, « Comprendre les rapports sociaux », *Raison présente*, n° 178, p. 11-21.
- KLEIN Marie-Luise, 2018, « Women's football leagues in Europe: organizational and economic perspectives », in Gertrud Pfister & Stacey Pope (eds.), *Female football players and fans: Intruding into a man's world*, Palgrave Macmillan UK, p. 77-101.
- KOOIMAN Jan, 1993, *Modern governance: new government-society interactions*, SAGE, p. 1-288.

- LAPEYROUX Natacha, 2021, « Représentations télévisuelles des Championnats du monde de football des femmes : entre stéréotypes et innovations transgressives », *Staps*, n° 131, p. 85-101.
- LEGARE Brigitte, 2005, « La place des femmes dans le sport au Québec : la participation des jeunes dans les sports fédérés », *Sports-Québec Corporation*, n° 51.
- LEGRAND Claude, 2010, « L'actuel système français d'organisation du sport est-il toujours soutenable ? », *Prospective et stratégie*, n° 1, p. 73-88.
- LORENZ Stacy, 2015, « Constructing a cultural history of Canadian hockey », *The International Journal of the History of Sport*, n° 32, p. 2107-2113.
- LORRAIN Amélie, 2018, *Quand on parle de hockey, on parle de garçons. Récits de l'expérience des joueuses de hockey sur glace*, mémoire, Montréal.
- MARIER Albert, PILOT Éric, Québec (Province), & ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2019, *Fondements de la pratique sportive au Québec*, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- MARKOVITS Andrei, HELLERMAN Steven, 2003, « Women's soccer in the United States: Yet another American 'Exceptionalism' », *Soccer & Society*, n° 4, p. 14-29.
- MARTIN Camille, 2017, « Quand la puissance publique délègue l'égalité : ethnographie de la politique de développement du football féminin en France (2011-2017) », thèse, Paris, EHESS.
- MCGHEE Ashley, 2008, *Dreaming of Beijing: experiencing the changing landscape of elite women's soccer in Canada*, thèse, University of British Columbia.
- MENNESSON Christine, 2012, « Pourquoi les sportives ne sont-elles pas féministes ? », *Sciences sociales et sport*, n° 5, p. 161-191.
- MOURAT Antoine, 2006, « Football et mono-industrie : création et évolutions d'un "style socialien" à partir de 1928 », in Yvan Gastaut et Stéphane Murlane (dir.), *Le football dans nos sociétés : une culture populaire, 1914-1998*, Autrement, p. 52-63.
- OTTOGALLI-MAZZACAVALLO Cécile, 2018, « Les organisations sportives à l'égard des femmes : une école de vulnérabilité ? », *Genre et culture, Transverse*, p. 111-128.
- OTTOGALLI-MAZZACAVALLO Cécile, NICAISE Virginie, BODET Guillaume, 2021, « Football et femmes en France : une longue route (encore) semée d'embûches.... », *Staps*, n° 131, p. 5-11.
- PELAK Cynthia Fabrizio, 2010, « Women and gender in South African soccer: a brief history », *Soccer & Society*, p. 63-78.
- PFISTER Gertrud, POPE, Stacey, 2018, *Female football players and fans: intruding into a Man's World*, Female football players and fans, Palgrave Macmillan.
- POUPART Jean, 1999, « Vouloir faire carrière dans le hockey professionnel : l'exemple des joueurs juniors québécois dans les années soixante-dix », *Sociologie et sociétés*, n° 31, p. 163-179.
- PRUDHOMME-PONCET Laurence, 2002, *Ces dames du ballon rond : histoire du football féminin en France au XXe siècle*, thèse, Lyon 1.
- PRUDHOMME-PONCET Laurence, THINEY, Gaëtane, 2015, « Le football féminin, une pratique en développement », *Informations sociales*, n° 187, p. 119-126.
- RASERA Frédéric, 2022, « Des puissants effets de l'appartenance professionnelle sur la sociabilité amicale. Enquête auprès d'un collectif de footballeurs professionnels », *Genèses*, vol. 127, p. 83-104.



REVILLARD Anne, 2007, *La cause des femmes dans l'État : une comparaison France-Québec (1965-2007)*, thèse, Cachan, École normale supérieure.

RIVRAIS Cassandre, 2022, « Je ne suis pas là pour danser » : études des carrières et des conditions de pratique des footballeuses en France et au Québec, thèse, Lyon 1.

TERRET Thierry, 2007, « Les femmes et le sport de 1945 à nos jours », in Philippe Tétard (dir.), *Histoire du sport en France*, p. 287-307.

TURBIAU Aurore, 2020, « Traversées québécoises en littérature féministe : influences états-uniennes et françaises », *Revue de littérature comparée*, vol. 375, p. 297-316.

VINCENT Joris, CHARROIN Pascal, 2013, « La marginalisation et la vulnérabilité des femmes dans les sports "d'hommes" : l'exemple du football et du rugby », in Thierry Terret (dir.), *Sport, genre et vulnérabilité au XXe siècle*, Presses universitaires de Rennes, p. 429-448.

VIOLLET Bastien, 2018, « Fédérations sportives nationales et intervention publique : un management public-privé du sport entre synergies et tensions entre acteurs », *Gestion et management public*, vol. 6, n° 4, p. 59-77.

## NOTES

1. FIFA, *FIFA Big Count 2006: 270 million people active in football*, FIFA Communications Division, 2007. [http://www.fifa.com/mm/document/fifafacts/bcoffsurv/bigcount.summaryreport\\_7022.pdf](http://www.fifa.com/mm/document/fifafacts/bcoffsurv/bigcount.summaryreport_7022.pdf) ; consulté le 23 mars 2021.

2. Entraînées par Bruno Bini, les Françaises participent en 2011 à leur deuxième phase finale d'une Coupe du Monde, après celle de 2003 aux États-Unis, et réalisent l'exploit d'atteindre les demi-finales et de finir en quatrième position de ce tournoi (Gaubert, 2017).

3. Le terme « franchise » concerne le cas d'une équipe sportive qui évolue dans une ligue professionnelle (cette notion sera très peu employée étant donné que les franchises n'existent pas pour les footballeuses au Québec, puisqu'il n'y a pas de ligues professionnelles).

4. À travers le terme « ligues privées » nous entendons des ligues créées, organisées et gérées par une ou plusieurs personnes, qui ont accès à un complexe sportif. Elles ne sont pas rattachées à une fédération, comme Soccer Québec par exemple. Ce sont des ligues privées marchandes.

5. Le championnat de Division 1 pour les femmes (plus haut niveau en France) est un championnat amateur gérée par la FFF.

6. La présentation de l'organisation footballistique en France se concentre uniquement sur le système fédéral, c'est-à-dire sur les championnats gérés par la FFF (à 11 ou à 8). Le fonctionnement du futsal, ou du football indoor (Gaubert, 2015) n'est pas présenté dans ce travail.

7. En France, rares sont les joueuses qui arrivaient sur le lieu du match déjà changées, notamment car c'est souvent les dirigeantes du club qui gèrent et distribuent les tenues (maillots et shorts) avant le match.

---

## RÉSUMÉS

Le football est le sport le plus regardé et le plus pratiqué dans le monde. Si cette pratique est quantitativement dominée par les hommes, elle est néanmoins de plus en plus investie par les femmes. Cette contribution permet une approche comparée de l'histoire du football pratiqué par les femmes dans une région en France AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) et une province au Canada (province du Québec) en s'intéressant aux influences de la géographie et de la culture sur la construction d'un espace footballistique. Nous nous demandons dans quelle mesure un système sportif est influencé par l'organisation géographique du territoire ? Et ainsi, si au sein de ces systèmes sportifs, les hommes et les femmes sont incluses de manière égalitaire ? Est-ce qu'en fonction des sports pratiqués, les espaces sportifs sont construits différemment ? Cette contribution offre une courte présentation de l'histoire de la pratique du football par les femmes en France et au Québec, puis une explication des modalités d'organisation du football dans les deux pays et l'influence de ces systèmes culturels de pratique sportive sur les géographies sportives. Notre échelle d'observation est double, d'une part au niveau macro en s'intéressant à la géographie des pays et d'autre part au niveau micro à travers une illustration centrée sur l'usage des vestiaires sportifs.

Soccer is the most watched and played sport in the world. If this practice is quantitatively dominated by men, it is nevertheless more and more invested by women. This contribution allows for a comparative approach to the history of women's soccer in an area of France AURA (Auvergne-Rhône-Alpes and in a province in Canada (the province of Quebec) by looking at the influences of geography and culture on the construction of a soccer space. To what extent a sport system is influenced by the geographical organization of the territory? And thus, if within these sports systems, men and women are included in an equal way? Are sports spaces constructed differently according to the sports practiced? This contribution offers a short presentation of the history of women's soccer practice in France and Quebec, followed by an explanation of the ways in which soccer is organized in both countries and the influence of these cultural systems of sports practice on sports geographies. Our scale of observation is twofold, on the one hand at the macro level by looking at the geography of the countries and on the other hand at the micro level through an illustration centered on the use of sports locker rooms.

## INDEX

**Mots-clés :** football, femmes, France, Québec, vestiaire

**Keywords :** soccer, women, France, Quebec, locker room

**Index géographique :** Canada, Québec

## AUTEURS

**CASSANDRE RIVRAIS**

Université Claude Bernard, Lyon 1

cassandra.rivrais@gmail.com

**CÉCILE OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO**

Université Claude Bernard, Lyon 1  
cecile.ottogalli-mazzacavallo@univ-lyon1.fr

**GUILLAUME BODET**

Université Claude Bernard, Lyon 1  
guillaume.bodet@univ-lyon1.fr